

CONTACT

FÉVRIER
2019

Vol. 37

No 8

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

Le 24 novembre dernier, le comité de sauvegarde de l'église nous présentait la conclusion de son travail des deux dernières années.

Tout d'abord, vous avez été consulté par le biais d'un sondage. Ensuite, une journée de réflexion a permis au comité de bien cibler l'ensemble des besoins. En 2017, les étudiants en architecture du CÉGEP de Rimouski ont proposé 4 versions du futur aménagement. En décembre 2017, vous avez exprimé vos préférences.

Au début 2018, une firme d'architecte a proposé un plan préliminaire et une estimation des coûts. Le 24 novembre, nous étions environ 80 personnes réunies pour la présentation de ces plans. Le projet a obtenu un avis unanime des gens présents. Le 17 janvier dernier, une deuxième rencontre avait lieu dans le but de permettre au représentant de l'archevêché de constater l'adhésion des gens de Saint-Anaclet au projet.

Pour la suite des choses, une discussion sera entreprise entre la fabrique de Saint-Anaclet et la municipalité pour déterminer la façon de transférer le bâtiment.

De notre côté, nous devons faire préparer les plans et devis pour connaître les coûts exacts et trouver des sources de financement. Quand nous aurons toutes ces données, vous serez convoqués à une rencontre qui aura pour but de vous faire connaître les coûts de rénovation et d'entretien du bâtiment ainsi que l'impact sur les finances de notre municipalité.

En terminant, j'aimerais remercier le comité de sauvegarde qui a préparé la base du projet qui sera une grande fierté pour tous les anaclois.

Francis St-Pierre, maire

CONSEIL MUNICIPAL

Maire
Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1	Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Monsieur Jean-François Chabot
Poste n°5	Monsieur David Leblanc
Poste n°6	Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 713-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 723-1747
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

IMPLICATION JEUNESSE

Le comité d'implication jeunesse tient à féliciter Justin Mercure et Clovis Gagné pour leur apport dans notre communauté. Dans la catégorie sportive, performance et amélioration exceptionnelle chez les 0-12 ans, Justin a su s'illustrer grâce à son amour du hockey. Ce jeune gardien de but qui œuvre au sein de la Ligue de hockey préparatoire scolaire se démarque par son esprit d'équipe, sa persévérance, son implication, sa rigueur et la motivation nécessaire à son cheminement et celui de son équipe. Clovis a su se démarquer dans la catégorie sociale et culturelle, implication soutenue chez les 12-20 ans. Membre fondateur et trésorier du club LÉO, la relève, il donne tout son temps disponible bénévolement à plusieurs projets. Toujours prêt à aider avec son esprit rassembleur, il a contribué à organiser la fête de fin année pour l'École des Sources et a été surveillant à bicyclette lors de l'activité Défi-Anaclois cet été.



Francis St-Pierre, maire, Justin Mercure, France Paquette, responsable du projet Implication Jeunesse et Yve Rouleau, conseiller municipal



Francis St-Pierre, maire, Clovis Gagné, France Paquette, responsable du projet Implication Jeunesse et Yve Rouleau, conseiller municipal

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors des séances des 3, 5, 10 décembre 2018 et du 14 janvier 2019

Le directeur général / secrétaire-trésorier dépose les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil aux archives.

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement 480-2018 fixant le budget 2019 sera proposée.

Les élus municipaux adoptent le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2019. (Rés. 2018-12-134)

Les élus municipaux accordent le contrat de ramonage à l'entreprise Bérubé Ramonage pour l'année 2019 au taux de 28 \$ plus taxes. (Rés. 2018-12-135)

Les élus municipaux mandatent la MRC Rimouski-Neigette pour présenter la demande à l'agence de financement 9-1-1 et de développement des centres d'urgences 9-1-1 pour les volets 1 et 2 du programme de mise à jour pour les plans d'urgence. (Rés. 2018-12-136)

Les élus municipaux acceptent l'offre de la Caisse de la Rivière Neigette pour un prêt au montant de 80 600\$ en vertu du règlement d'emprunt 473-2018 (programme de mise aux normes des installations septiques). (Rés. 2018-12-137)

Les élus municipaux adoptent la politique contre le harcèlement. (Rés. 2018-12-138)

Les élus municipaux adoptent l'affectation du surplus libre pour un montant de 26 500\$ pour les travaux au bâtiment de l'OHRN (10 600\$) et au pont couvert (15 900\$). (Rés. 2018-12-141)

Les élus municipaux adoptent la déclaration d'urgence climatique de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard. (Rés. 2018-12-142)

Les élus municipaux offrent leurs condoléances à la famille de Monsieur Laurent Lavoie.

Les élus municipaux offrent leurs condoléances à la famille de Madame Thérèse Ross.

Les élus municipaux acceptent la soumission de Financière Banque Nationale Inc. pour le financement du règlement d'emprunt 476-2018 au montant de 280 000\$ (camion 10 roues). (Rés. 2018-12-144)

Les élus adoptent le règlement 480-2018 concernant le budget de l'année financière 2019, l'imposition de la taxe foncière et des services municipaux et du programme triennal en immobilisation. (Rés. 2018-12-145)

Les élus municipaux acceptent l'embauche de madame Véronique Brousseau au poste d'agente de secrétariat. (Rés. 2019-01-04)

Les élus municipaux acceptent la soumission pour la vente du camion Autocar 1990. (Rés. 2019-01-05)

Les élus municipaux accordent un droit de passage pour les motoneiges au club sportif populaire du Bas-Saint-Laurent. (Rés. 2019-01-06)

Les élus municipaux offrent leurs condoléances à la famille de Monsieur Maurice Leclerc.



SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

Des subventions pour la rénovation domiciliaire destinées aux personnes à faible revenu sont toujours disponibles dans la MRC de Rimouski-Neigette.

Sur notre territoire, le programme **RénoRégion** de la Société d'Habitation du Québec est mis en oeuvre par la MRC de Rimouski-Neigette. Il vise les propriétaires-occupants à faible revenu dont la résidence principale présente des défauts majeurs qui touchent les éléments essentiels du bâtiment, dont les murs extérieurs, les portes et fenêtres, les galeries et escaliers, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie, le chauffage et l'isolation.

Pour être admissible, le revenu familial doit être considéré comme étant faible (à titre indicateur, pour une personne seule ou un couple le revenu doit être inférieur à 34 000 \$ et pour une famille de 6 personnes et plus, ce revenu ne peut dépasser 48 500 \$). De plus, au cours des 10 dernières années, vous ne devez pas avoir bénéficié du programme *RénoVillage* ainsi que du programme *Réparations d'urgence* au cours des 5 dernières années.

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 \$ en subvention. Le montant de l'aide financière est établi par la MRC.

La valeur uniformisée du bâtiment doit être inférieure à 115 000 \$ au compte de taxe municipale 2017 (la valeur du terrain est exclue du calcul). Le programme *RénoRégion* s'applique à tout le territoire de la MRC sauf la partie desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout de la ville de Rimouski.

Cette année, notre enveloppe budgétaire de 150 000 \$ nous permettra de soutenir environ 18 projets de rénovation. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés et sont en cours de traitement. Cependant, il reste des crédits pour accueillir de nouveaux projets.

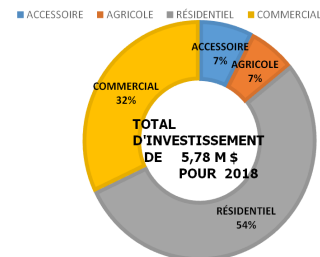
Vous avez un projet de rénovation en tête et pensez répondre aux critères d'admissibilité? Contactez-nous et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

VIE MUNICIPALE

UN P'TIT PEU D'URBANISME

Ainsi, l'année 2018 a été une bonne année avec une augmentation significative de la valeur des travaux qui se chiffre à **5 786 735 \$** pour **302** permis émis. Le secteur résidentiel demeure de loin le secteur le plus fort avec **54 %** de la valeur des travaux. On note également qu'il y a eu **5** nouvelles résidences construites, ce qui est dans la moyenne des 5 dernières années. Nous avons aussi **7** nouveaux commerces et services. Considérant que le nombre de permis émis est en diminution par rapport aux années précédentes et que nous avons été au fait que plusieurs citoyens ont entrepris des travaux sans permis, nous tenons à vous rappeler qu'il est de votre devoir de vous renseigner sur l'exigence ou non d'un permis afin de ne pas compromettre la légalité de vos travaux à effectuer sur votre propriété.

POURCENTAGE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS



NOMBRE DES PERMIS ÉMIS EN CHIFFRE
En 2017: 341
En 2018: 302

SOMMAIRE DU BUDGET 2019

Le lundi 10 décembre 2018 le Conseil municipal présentait le budget pour l'exercice financier 2019. Voici le sommaire de ce budget :

REVENUS ET DÉPENSES

REVENUS

Revenus de la taxe foncière	2 428 746 \$
Compensation tenant lieu de taxe	23 735 \$
Revenus de taxes de services	583 447 \$
Taxe de secteur	11 445 \$
Autres revenus	143 250 \$
Transfert – réseau routier	107 912 \$
Matières résiduelles	52 000 \$
Contrat MTQ	16 900 \$
Revenus éoliens	50 000 \$
Remboursement de subvention	151 266 \$
Affectation du surplus	77 000 \$

Total des revenus

=====
3 645 701 \$

DÉPENSES

Administration générale	572 689 \$
Sécurité publique	655 826 \$
Transport	935 659 \$
Hygiène du milieu	526 098 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	194 622 \$
Loisirs et culture	391 152 \$
Service de la dette	369 655 \$

Total des dépenses

=====
3 645 701 \$

Comparatif des années	2017	2018	2019
Taxe foncière	.91 \$	.927 \$	.922 \$
Service de la dette	.035 \$	.035 \$	.06 \$
Aqueduc et égout	285 \$	285 \$	285 \$
Matières résiduelles	170 \$	175 \$	175 \$
Chalet	115 \$	120 \$	120 \$
Boues de fosses septiques	110 \$/65 \$	105/60 \$	108/63 \$
Ramonage des cheminées	33 \$	33 \$	33 \$

Dépôt du rôle : 2019-2020-2021
ANNÉE 1 = 2019
Proportion médiane : 100 %
Facteur comparatif : 1.00

LOISIRS ET CULTURE

CARNAVAL DE NEIGETTE, 60^e ÉDITION



Nous sommes très heureux d'inviter la population de Saint-Anaclet à festoyer avec nous pour la 60^e édition du Carnaval de Neigette qui se tiendra du **8 au 17 février 2019** au Relais de la Coulée.

Au programme : Tournoi de « Beu » et jeu de société - Activités intérieures ou extérieures pour les jeunes - Bubble football pour tous - Partie de ballon-balai amicale - Souper pizza 6 \$ la pointe - Rassemblement pour des feux d'artifice et un feu de joie, suivi d'une soirée avec les chansonniers Yannick Gagnon et Patrick Boileau - Dîner hot dog à la chute Neigette - Rallye Poker motoneige - Mini-gala folklorique - Soirée avec l'humoriste Alex Roy suivi d'une soirée dansante avec la Disco Claude Gagnon - Dîner retrouvailles - Couronnement de la mini-duchesse - Soirée canadienne traditionnelle avec

danse en ligne - Déjeuner du Carnaval - Encan silencieux - Partie de sucre - Souper spaghetti et soirée de fermeture avec la Disco Claude Gagnon. Patinage et glissade libre en tout temps. Consultez le pamphlet pour plus de détails.

* maintenant sur Facebook (Carnaval Neigette)

Bienvenue à toutes et tous !

Le comité organisateur: Jean-François Gagnon 418-712-0333, Isabelle Rodrigue : 418-730-5847, Caroline Guimond : 418-722-7361

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture avec Deny Cloutier

Le lundi 18 février 2019 au centre communautaire Régis-St-Laurent à 18 h 30.

Toile et peinture fournies : 40\$

Inscription obligatoire auprès de Réjeanne Fournier au 418 724-7471 ou cell: 418 732-9899

Bienvenue à tous(tes).

VOLLEY-BALL

Veuillez prendre note qu'il y a du volley-ball libre au centre communautaire **les lundis de 20 h à 21 h 30**. Vous n'avez qu'à vous présenter sur place avec vos espadrilles et votre tenue sportive. Le coût est de 2 \$ par personne.

Pour infos, communiquez avec Carl au 725-5389.



L'équipe du carnaval de Saint-Anaclet vous prépare depuis quelques semaines une 52^e édition magnifique qui aura lieu du **1 au 10 mars 2019 !**

La soirée d'ouverture aura lieu **le samedi 2 mars** avec un défilé coloré dans les rues de notre beau village suivi d'une soirée extérieure et intérieure au centre communautaire.

Plusieurs activités seront de retour cette année, comme le célèbre concours de lip sync, le tournoi de babyfoot humain, le rallye automobile ainsi que deux déjeuners dont notre classique pour enfants avec la présence de mascottes! Nous espérons partager notre joie avec vous tous à la semaine de relâche!

Au plaisir de vous voir tous en grand nombre,

Le comité organisateur du 52^e carnaval de Saint-Anaclet

Des nouvelles de votre bibliothèque

Ce mois-ci à la bibliothèque les nouveautés hivernales arriveront aux alentours du 25 février. Pour connaître la liste complète des nouveaux achats, il vous suffit de nous suivre sur Facebook ou encore de venir nous visiter.

Dates à retenir :

6 février - 19 h **Atelier - conférence sur l'herboristerie à la rescousse** Anne Vastel herboriste, conférencière (Billets en vente)

20 février - 19 h **Rencontre d'auteur** Claudie Talbot

27 février - 19 h **Atelier - conférence sur la permaculture** Kevin Gaudreau conférencier (Billets en vente)

13 mars - 19 h **Rencontre d'auteur** Réjean Pigeon

27 mars - 19 h **Atelier - conférence sur la permaculture** Kevin Gaudreau conférencier (Billets en vente)

Anne Boucher B., Responsable de la bibliothèque 418-723-1747 ou 418-750-7217

ORGANISMES

Le Club Lions de Saint-Anaclet-de-Lessard vous remercie

Voici un bref compte rendu des principales activités tenues au cours du mois de décembre: la campagne de la **canne de bonbon** a rapporté 1 800\$ nets pour le fonds des oeuvres permettant ainsi au Club de répondre à des demandes de dépannage alimentaire, des projets à la jeunesse et l'aide à la vue.

La **Guignolée** à l'École des Sources nous a grandement aidés afin de répondre aux 26 demandes de **paniers de Noël**. Des boîtes de denrées ont également été recueillies au CPE Les Petits Soleils Magiques, à la Caisse Desjardins et chez Miralis. Nous remercions nos généreux commanditaires: le Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette, la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette, la Municipalité de Saint-Anaclet, les dames du Cercle de Fermières, les Chevaliers de Colomb de Saint-Anaclet et de Rimouski (conseil 2843), les Filles d'Isabelle de Rimouski, le Marché Familial, CarrXpert Jacques Lévesque, le Club de tir du Bas-St-Laurent et les dons personnels. Le **Déjeuner du père Noël** fut un énorme succès avec la participation de 388 personnes et la commandite majeure de SUPER C pour la réussite de cette activité, sans oublier la participation de Desjardins Caisse de la Rivière Neigette. C'est un surplus d'environ 750 \$. Le **Dîner des Rois d'antan** qui s'est déroulé au Pavillon l'Héritage se voulait une activité de divertissement et de socialisation pour les personnes âgées plus démunies ou isolées et contribuer ainsi à l'amélioration de loisirs aux aînés de Saint-Anaclet. Ce dîner suivi d'une animation musicale a regroupé 61 personnes. Enfin, les **produits Lions** (gâteaux aux fruits, noix et truffes) ont trouvé preneurs.

Les membres du Club Lions remercient chaleureusement toute la communauté de sa collaboration, le bénévolat devenant beaucoup plus facile avec votre appui. **Merci d'être derrière nous depuis 37 ans.**

Gaétan Pelletier, comité publicité.

AFEAS: Souper-spectacle pour la Journée internationale des femmes

L'AFEAS de Saint-Anaclet invite toute la population adulte à son souper annuel de la Journée internationale des femmes.

Date : **Le 7 mars**

Heure : À compter de 17 h 30 et jusqu'à 22 h

Lieu : Centre communautaire Régis St-Laurent de Saint-Anaclet

Coût : 25 \$ (souper et soirée)

Spectacle d'humour: Georgette Renaud et Daniel Projean, célèbres conteurs, reconnus ici, en France et en Afrique vous ensorcelleront par leurs menteries et leurs réparties tout aussi drôles.

Service de bar /Comité du Carnaval

Réserver vos billets avant le 4 mars: 724-0409, 724-9894, 723-9478, 723-4125

Raymonde Vandal, présidente

RÉUNION DES FERMIERES

La réunion des Fermières se tiendra à la salle Réal-Lamontagne le **lundi 11 février** à 13 h30. Plusieurs items au programme seront discutés entre autres, les ateliers divers.

Bienvenue à toutes ainsi qu'à vos amies.

Augustine Lavoie

Responsable des communications

418 723-1519

Réaménagement de l'église de Saint-Anaclet: Le projet est bien reçu et prend forme

Le 24 novembre 2018, le Comité de sauvegarde de l'église de Saint-Anaclet a présenté à une belle assemblée publique un projet de réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel, avec préservation d'un lieu de culte et des attributs architecturaux d'origine.

La proposition de la firme d'architectes *Atelier 5* a été présentée avec plans et croquis du projet estimé à **3,3 millions \$**. M. Robert Savoie, maire de Saint-Valérien, a décrit un projet similaire de transformation de l'église de sa localité en centre multifonctionnel municipal.

Le 17 janvier dernier, le Conseil de Fabrique a présenté de nouveau le projet préparé par le Comité de sauvegarde à l'assemblée de paroissiens, en présence de membres du Conseil municipal de Saint-Anaclet et de M. Michel Lavoie, économiste diocésain et représentant du diocèse de Rimouski. Le maire de Saint-Anaclet, M. Francis St-Pierre, et le représentant du diocèse ont ouvertement exprimé leur accord au projet et souligné la qualité du travail accompli par le comité, dans un climat transparent et respectueux.

Les suites du projet ont été clairement évoquées. D'abord, le Conseil de Fabrique doit continuer son travail pour un **transfert de propriété à la Municipalité**. Le processus de **désacralisation de l'église** permettant le **maintien du culte** doit aussi se poursuivre en collaboration avec l'archevêché. Pour la suite des événements, la Municipalité prévoit maintenir l'implication du comité dans le projet.

Les réactions sont positives. Visiblement, le milieu comprend et partage l'objectif d'**assurer la pérennité de notre église**, un bâtiment à haute valeur patrimoniale et un symbole fort d'identité.

Claude Roy, marguillier et animateur du Comité de sauvegarde

VIE COMMUNAUTAIRE

Des emplois disponibles à la pépinière !

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole ».

Début de l'emploi: Fin avril

Durée: 10 à 25 jours

Salaire horaire 2019: 20,43 \$

Pour vous inscrire: Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae:

-Adresse courriel: pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca ou

-Adresse postale: 240, rang 2 Ouest, Sainte-Luce (Qc) G0K 1P0.

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web:

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information: 418-739-4819 p. 221



RAPPEL

ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Même si la période d'admission officielle est terminée, vous pouvez encore procéder à l'inscription d'un enfant au préscolaire.

Demande d'admission au préscolaire (maternelle) - août 2019

Voici des renseignements importants:

- Votre enfant doit avoir 5 ans **avant le 1^{er} octobre 2019.**
- Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez vous présenter à l'école de quartier.
- Le certificat de naissance (grand certificat) de votre enfant est requis.

Le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi de : 7 h 40 à 11 h 40 et de 12 h 45 à 15 h 45.

Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro de téléphone suivant: 418 724-3560, poste 5000.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LA COUR D'ÉCOLE

L'école des Sources lancera sa 4^e campagne de financement pour l'embellissement de sa cour d'école. Elle se tiendra du 28 janvier au 27 février 2019. Les élèves vous solliciteront en vous offrant des sacs de fromage de la Fromagerie des Basques. Un vaste choix de produits vous est offert. Vous aurez également la possibilité de faire un don. L'objectif est de 7 000 \$.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 4 février

Le 4 mars

Le 1^{er} avril

La date de tombée pour le prochain Contact est le **20 février 2019**. Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:

municipalite@stanaclet.qc.ca

Rédaction et mise en page:
Véronique Brousseau
Impression: Tendance Impression

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».